

## Conditions d'admission

- ♦ Remplir les conditions d'âge, d'aptitude physique et de nationalité.
- ♦ Remplir les pré-requis d'entrée en formation.

## Inscription

- ♦ Télécharger la procédure d'inscription et le dossier de candidature sur [www.cfabourgogne.com](http://www.cfabourgogne.com) (Espace apprenti >> S'inscrire au CFA)
- ♦ Retourner le dossier dûment complété au CFA.
- ♦ Faire remplir à son futur employeur la déclaration d'intention d'embauche et la retourner au CFA.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui s'adresse aux personnes âgées de **16 à 30 ans** (sauf directive contraire).

Au titre du contrat de travail l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les autres salariés (congés, protection sociale, ...).

Le contrat d'apprentissage est une modalité de formation qui représente une **réelle opportunité d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études.**

### La rémunération

Le salarié en apprentissage perçoit une rémunération qui correspond à un pourcentage du SMIC (ou du minimum conventionnel de branche) calculé en fonction de son âge et du diplôme visé.

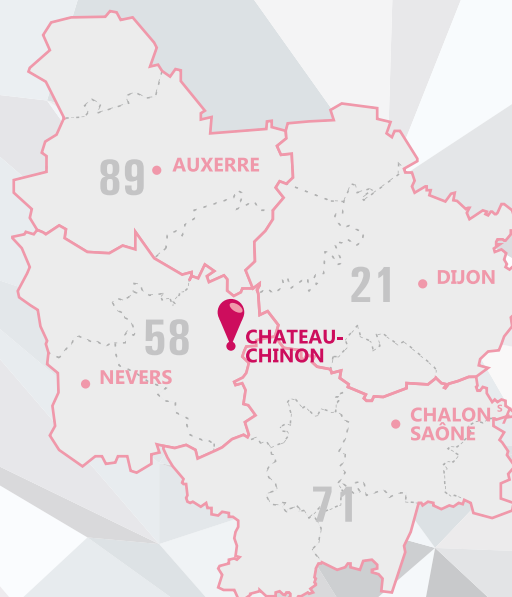
	- de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	27%*	43%*	53%*	100%*
2 <sup>ème</sup> année	39%*	51%*	61%*	100%*
3 <sup>ème</sup> année	55%*	67%*	78%*	100%*

\* du smic ou du minimum conventionnel de branche

## Lieu de formation

**LYCÉE PROFESSIONNEL FRANÇOIS MITTERAND**

1, Rue Pierre Mendès France  
58120 CHÂTEAU-CHINON  
Tél. 03 86 79 48 00



# Le CAP en apprentissage Accompagnant Éducatif Petite Enfance

*Une formation sur mesure aux métiers de la petite enfance.*



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**CFA de l'Éducation nationale  
en Bourgogne**

Tél. 03 80 44 87 77  
[cfa@ac-dijon.fr](mailto:cfa@ac-dijon.fr)

[www.cfabourgogne.com](http://www.cfabourgogne.com)

**CFA** de l'Éducation Nationale  
en BOURGOGNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

Présentation du CAP

# Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Une formation diplômante qui répond aux besoins de recrutement des professionnels de la Petite Enfance.

Le CAP « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » est le 1<sup>er</sup> niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Il peut exercer son activité professionnelle :

- ♦ en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants,
- ♦ en école maternelle,
- ♦ en accueil collectif de mineurs (ACM),
- ♦ à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale),
- ♦ en maison d'assistants maternels (MAM).



## Contenu de la formation

**Enseignements professionnels** (construits sous forme de blocs de compétences)

- ♦ Accompagner le développement du jeune enfant,
- ♦ Exercer son activité en accueil collectif,
- ♦ Exercer son activité en accueil individuel.

**Enseignements généraux**

- ♦ Français,
- ♦ Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique,
- ♦ Sciences physiques et chimiques,
- ♦ Éducation Physique et Sportive.

## Organisation de la formation

**Durée de la formation : 2 ans** (Possibilité d'intégrer la formation directement en 2<sup>ème</sup> année. **Conditions : se renseigner !**).

**Alternance\*** : 12 semaines en centre de formation et 35 semaines en entreprise.

*\*Modalités d'alternance variables en fonction du centre de formation : se renseigner !*

## Épreuves

ÉPREUVES	Coef.	Forme
<b>UNITÉS PROFESSIONNELLES</b>		
EP1 Accompagner le développement du jeune enfant	7	CCF
EP2 Exercer son activité en accueil collectif	4	CCF
EP3 Exercer son activité en accueil individuel	4	CCF
<b>UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL</b>		
EG1 Français et Histoire-Géographie - Enseignement Moral et Civique	3	CCF
EG2 Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	2	CCF
EG3 Éducation physique et sportive	1	CCF
EF* Langue vivante		Oral

*\*EF : épreuve facultative*